

GREVE: INFORMEZ LE S2 !

... qui doit lui-même informer le S3, le S4, la presse... etc., et très vite !



Secrétaires de S1, Correspondants SNES,

Remplissez le tableau ci-dessous (même incomplètement), et communiquez-le au S2 le plus tôt possible (de préférence vers 10 h, sinon avant midi ou en tout début d'après-midi), soit par téléphone (**09 50 36 71 00** ou 06 27 19 96 30), soit par mail (snes71@dijon.snes.edu).

Demandez ces données à votre chef d'établissement, qui ne peut refuser de vous les communiquer.

Attention : donnez les chiffres EN VALEUR ABSOLUE, de façon à nous permettre des totalisations sur plusieurs établissements. Vous pouvez aussi donner les pourcentages, *mais en plus*.

N' hésitez pas à ajouter vos remarques (implication des syndiqués, initiatives locales, analyses et suggestions etc.)



GRÈVE EDUCATION NATIONALE du 15 décembre 2011

ETABLISSEMENT:

Pointage effectué le _____ à _____ h
par (votre nom):

	Nombre de collègues qui auraient dû être en service au moment du pointage (non compris collègues en congé, en stage etc.)	Nombre de grévistes
Personnels d'enseignement et de documentation		
CE-CPE		
MI-SE, Assistants d'Education ou pédagogiques		
TOTAL		